

Le juridique en toute sérénité

Bénéficier d'un appui juridique, avoir les bonnes réponses au bon moment, c'est pouvoir se concentrer sur sa mission à 100%. Coorace vous informe et vous accompagne sur toutes les questions juridiques relatives à votre activité.

Les entreprises d'utilité sociale et territoriale sont confrontées à une quantité de **particularités juridiques** qui concernent le droit du travail adapté aux salariés accompagnés, la fiscalité, les marchés publics ou encore les partenariats. Elles ont également à faire face à de fréquentes évolutions réglementaires.

L'équipe de juristes au sein de Coorace a pour objectif tout d'abord d'**accompagner les structures et répondre à leurs inter-**

rogations pour qu'elles puissent mener leur mission sereinement dans un cadre juridique sécurisé. Ensuite, notre objectif est d'aller plus loin : **anticiper les évolutions réglementaires, accompagner le déploiement de nouveaux dispositifs et innover**, en apportant des réponses adaptées aux problématiques qui émergent du terrain et aux évolutions de la société.



Information des adhérents



Soutien personnalisé



Études et accompagnements

Et concrètement ?

L'équipe de juristes Coorace assure l'information des adhérents, facilite l'accès à des réponses juridiques personnalisées et accompagne la diffusion des bonnes pratiques et de dispositifs innovants.

1.

Veille et information

- Veille juridique : droit social, fiscalité, droit généraliste
- Articles dédiés dans les newsletters
- Réunions d'information thématiques
- Webinaires

2.

Appui juridique personnalisé

- Réponses aux questions juridiques via une plateforme sur l'intranet
- Co-construction de réponses juridiques en accompagnement de projets de développement, d'innovation sociale ou d'amélioration continue

3.

Innovation et société

- Approche thématique des questions de société sous l'angle du droit
 - Numérique
 - Égalité Femmes/Hommes
 - Mobilité
 - Lutte contre les discriminations
 - Dialogue social
- Élaboration d'accompagnements spécifiques dans le cadre de partenariats



coorace
Entreprises d'utilité sociale
et territoriale

Objectif dialogue social avec l'ANACT

Dans le cadre d'un projet sur la mise en place des Comités Sociaux Economiques mené avec l'ANACT, Coorace a accompagné les entreprises d'utilité sociale et territoriale dans l'appropriation des enjeux liés au dialogue social.

Les analyses que l'on peut tirer de ces accompagnements sont précieuses pour l'ensemble du réseau, mais également pour les pouvoirs publics. Innovant et prospectif, Coorace permet ainsi de proposer des changements législatifs ou réglementaires pour favoriser la démocratie interne au sein des entreprises.

“

L'accompagnement à la mise en place du CSE m'a permis d'aller au bout de la démarche et dans de bonnes conditions. L'équipe a su me présenter les enjeux et s'adapter à la taille de ma structure. Un calendrier m'a été proposé avec des points d'étapes fréquents et réguliers. Cet accompagnement était très concret, pratico/pratique. La mise en place du CSE n'est qu'une étape en vue de la participation des salariés à la vie de l'entreprise. Nous allons poursuivre avec une commission salariés en parcours et des espaces de dialogue social, et des temps d'échanges avec l'ensemble des salariés.

Sylvia Ricci, 
Directrice de Chorus



Un accompagnement au quotidien

Pour répondre au mieux à vos questions sur les sujets au quotidien et être au plus proche de l'actualité, la réactivité est le maître mot de l'équipe de juristes Coorace.

Webinaires, FAQ, dossier complet et articles techniques permettent de vous informer et mettre à jour les nouveautés techniques, réglementaires et légales notamment pendant la crise du Covid-19, l'installation des décrets du Pacte Ambition IAE et les sujets que vous rencontrez au quotidien.

Environ
1000
questions juridiques
traitées par an

12 structures accompagnées
dans le cadre d'un projet
« Dialogue Social »

Contactez-nous

- ▶ Vous souhaitez nous faire part d'un besoin qui pourrait nécessiter d'un accompagnement juridique ?
- ▶ Vous souhaitez être informé de la veille juridique menée par Coorace ? Retrouvez ses informations dans notre boîte à outils.
- ▶ Votre entreprise fait face à une problématique particulière ? Vous trouverez de nombreuses réponses sur notre intranet. Si ce n'est pas le cas, adressez-nous vos questions.

Service juridique :



Tél. : 01 49 23 70 50

E-mail : juridique@coorace.org

www.coorace.org